

Lycéens : la dynamique d'un mouvement

Table ronde avec
ANNA LE QUEAU,
PATRICK RAYOU,
FADILA SAIDI ET
CLAUDE ZAIDMAN¹

En trois décennies, le lycée a connu de profondes transformations : il est passé de la sélection d'une élite à la gestion de la scolarisation de masse. En 1970, un petit tiers d'une classe d'âge parvenait au niveau du baccalauréat, alors qu'en 1997, ce sont près des deux tiers d'une génération qui l'atteignent. Dans ce nouveau contexte, des mouvements lycéens, davantage médiatisés que compris, ont surgi ces dernières années avec une certaine régularité à travers la France, le dernier en date en octobre 1998. Pour mieux cerner les raisons, la dynamique et les enjeux d'une mobilisation massive, qui s'est pourtant achevée sur des résultats assez dérisoires, la rédaction de *Mouvements* a convié à une table ronde deux lycéennes : Anna Le Queau, de Saint-Brieuc, et Fadila Saidi, de Seine-Saint-Denis, ainsi que deux sociologues spécialistes du monde lycéen : Patrick Rayou et Catherine Zaidman. Chacun, à sa manière, décrit le malaise lycéen comme le révélateur des maux plus généraux d'une société qui peine à organiser ses mutations.

¹ ANNA LE QUEAU, lycéenne en première ES à Saint-Brieuc, est l'une des animatrices de la coordination des Côtes d'Armor. PATRICK RAYOU est chercheur au Centre de recherches en éducation de Nantes (CREN) et maître de conférences à l'Université de Nantes ; il a publié récemment *La Cité des Lycéens*, Paris, L'Harmattan, 1998 (cf. la critique de cet ouvrage dans la rubrique livre). FADILA SAIDI est lycéenne en terminale S à Saint-Ouen et a été l'une des animatrices de la mobilisation sur son lycée lors du mouvement de Seine-Saint-Denis l'an dernier ainsi que cette année. C. ZAIDMAN, auteur d'une thèse sur le mouvement lycéen en 68, est maître de conférences en Études Féministes à l'Université de Paris VII et chercheuse au Groupe d'études sur la division sociale et sexuelle du travail (GEDISST). La table ronde a été organisée par ISABELLE CRUBIER et YVES SINTOMER

● Mobilisation et revendications

Mouvements : Comment a débuté la mobilisation ?

Anna Le Queau : On a fait une assemblée générale. Après avoir rédigé le cahier de doléances, on s'est rendu compte que l'on avait beaucoup de choses à revendiquer. Les lycéens ne veulent plus de cours magistraux, ils veulent avoir envie d'aller au lycée, qu'il soit plus agréable, avec des effectifs moins chargés, plus de profs, de meilleurs emplois du temps.

Fadila Saidi : Nous n'avons fait grève que pendant les jours de manifestations, car nous avions déjà fait grève trois semaines l'an dernier. Au lycée, on a aussi des problèmes : sur-effectifs, manque de salles, de matériel et de profs, emplois du temps. Et il y en a marre d'aller à l'école sans plaisir.

M : Plus de profs, de personnels, des locaux en meilleur état... Cela permettrait de se sentir bien au lycée ?

A. L. Q. : Ce serait déjà un plus, mais on voudrait une vraie démocratisation dans les lycées, c'est-à-dire donner plus de pouvoir aux élèves parce qu'on leur impose beaucoup trop de choses sans qu'ils disent un mot. Ils vont nous mettre un Comité de vie lycéenne, une institution de plus où les lycéens auront un poids très minime : devant des personnes de l'administration, les lycéens sont bloqués, ne parlent pas ouvertement. Notre coordination aurait voulu créer une association loi 1901 avec un budget propre, composée seulement de lycéens, qui prendraient certaines décisions, les proposeraient à l'administration et débloqueraient des fonds pour des réalisations concrètes.

F. S. : La citoyenneté dans le lycée, c'est pouvoir dire notre mot, pouvoir décider avec eux et ne pas être contraints de faire ce qu'ils décident.

M : Quand vous dites avec "eux", c'est avec l'administration, avec les profs ?

F. S. : C'est avec l'administration, parce que les profs, en général, on peut discuter avec eux.

A. L. Q. : Partout, dans les coordinations, le

manque de moyens a été la grande revendication, ainsi que le manque de démocratie : on doit tout accepter, on ne peut rien dire.

M : S'agissait-il de la même grève partout ? Les problèmes matériels et la question de la citoyenneté se retrouvaient-ils à Saint-Ouen, à Saint-Brieuc, dans les lycées du centre de Paris ?

F. S. : On demandait à peu près les mêmes choses.

M : Y a-t-il une maison des lycéens²³ Depuis la circulaire du 2 avril 1991, le foyer socio-éducatif est devenu maison des lycéens afin d'insister sur le fait que les lycéens disposent de la liberté d'association. C'est une association établie sous le régime de la loi de 1901, placée sous la responsabilité des élèves dans vos lycées ?

F. S. : Elle a été fermée cette année parce que l'an dernier, il y a eu de petits problèmes. Maintenant, ils en ont fait un bureau pour surveillants et une salle pour les BTS.

A. L. Q. : Je n'en ai jamais entendu parler.

M : Et des syndicats lycéens ou des organisations politiques ?

F. S. : Non.

A. L. Q. : Pas véritablement. Pendant le mouvement on a été en contact avec des syndicats lycéens et les coordinations qui existent dans chaque ville, mais sans avoir une préférence particulière. C'était totalement apolitique.

F. S. : Je n'ai d'ailleurs pas trouvé normal que certaines coordinations ou certains lycéens apolitiques n'aient pas été reçus au ministère.

M : Avez-vous tenté de créer une organisation après la grève, pour continuer à avoir des liens ?

F. S. : On a des numéros de téléphone un peu partout en France, on se contacte pour savoir comment ça se passe, mais on n'a pas d'organisation.

A. L. Q. : La coordination des Côtes d'Armor reste en contact avec les autres coordinations.

On se retrouve une fois toutes les deux semaines et on essaie d'écrire un journal pour informer les lycéens. On a une permanence, un numéro de téléphone dans les locaux d'un syndicat de salariés.

M : *Et au sein du lycée ?*

F. S. : Ceux qui ont fait grève sont toujours ensemble, et on essaie d'aller discuter pendant les récréations, d'expliquer ce que sont les réformes d'Allègre, pourquoi il y a eu ce mouvement...

M : *Quel rôle les enseignants ont-ils joué dans la mobilisation ?*

F. S. : Ils nous ont bien soutenus pendant qu'on faisait grève, mais ils ne nous dictaient pas ce que l'on avait à faire. Nous avions nos propositions, et ils nous donnaient leur avis, c'est tout.

A. L. Q. : Au début du mouvement, ils nous ont soutenus. Mais au bout de la deuxième semaine, voyant les effectifs de chaque classe diminuer de jour en jour, ils ont commencé à s'affoler et ils ont fini par ne plus nous soutenir.

M : *Quand les syndicats enseignants ont appelé à faire grève et à participer aux manifestations, qu'en avez-vous pensé ?*

F. S. : C'était bien parce que cela prouvait qu'ils nous soutenaient. Les profs de mon lycée n'ont pas cherché à récupérer le mouvement, ils voulaient seulement qu'il n'y ait pas de problème pendant la manifestation.

A. L. Q. : Chez nous, c'était la même chose. On avait fait une réunion avec les syndicats d'enseignants avant la manifestation, et on s'était mis d'accord pour que les lycéens soient en tête du cortège, pour éviter les rumeurs comme quoi c'était récupéré.

Catherine Zaidman : *Quel rôle ont joué les relations enseignants/enseignés dans le lycée ?*

F. S. : Les profs, ils sont assez ouverts, on peut discuter de beaucoup de choses avec eux, mais surtout après les cours.

Patrick Rayou : Dans les réponses au questionnaire Mérieux-Allègre, consultation initiée

par Claude Allègre sur la question "quels savoirs enseigner dans les lycées ?", qui a donné lieu à un colloque en mai 98., les élèves disent que l'une des meilleures formes d'enseignement, c'est le cours magistral. Il y a un certain conservatisme qui s'est exprimé sur ce point là.

A. L. Q. : Oui, avec un regard extérieur on se rend compte que les cours magistraux ne sont pas la meilleure chose. Mais je voudrais revenir sur le questionnaire Mérieux-Allègre. Nous y avons répondu en dix minutes en fin de cours, et les questions étaient assez ambiguës. Si Allègre s'en sert pour faire sa réforme, c'est peut-être pour ça qu'on n'obtient pas ce que l'on veut.

M : *Que pensez-vous de la façon dont Claude Allègre a géré le conflit ?*

A. L. Q. : Allègre nous a jeté une petite cacahuète. Les lycéens s'en sont contentés, mais il s'est "foutu de nous". Il a tout repoussé jusqu'aux vacances de la Toussaint, il est ainsi parvenu à arrêter le mouvement. Il n'a pas cédé sur les revendications principales. Tout ce qu'il nous a proposé, c'était pour nous calmer, mais ça ne règlera rien sur le fond. Le mouvement va repartir, peut-être d'ici deux ou trois ans, avec les mêmes revendications, puisqu'elles n'ont pas été satisfaites.

M : *Que pensez-vous des allègements de programmes ? Est-ce la bonne réponse ?*

P. R. : Tout le monde est d'accord pour dire que les programmes sont trop chargés ; le problème est de trouver une méthode pour déterminer ce qui est essentiel pour tous. Cela me paraît en tout cas assez maladroit de couper dans des pans du programme en cours d'année et sans concertation, alors que la réforme était lente à se mettre en place sur ce point. En France, on s'est occupé beaucoup trop tard, par rapport à d'autres pays, de la nature des programmes : l'obsession s'est focalisée sur l'accès au système, mais très peu sur ce qui est enseigné.

C. Z. : La presse a mis en avant la féminisation du mouvement. Un des grands changements

J'ai l'impression que cela m'a fait mûrir d'un coup, que cela m'a permis de voir ce qui se passait à l'extérieur du lycée, de découvrir les institutions qui l'influencent.

depuis le début des années soixante-dix, c'est que les lycées sont mixtes. Avez-vous le sentiment que le fait d'être fille ou garçon a compté dans le mouvement ?

A. L. Q. : Au début, c'était surtout les filles qui étaient présentes, mais dès que ça a été médiatisé, les garçons sont venus. Ils sont même devenus majoritaires dans la coordination costarmoricaine.

F. S. : L'an dernier, alors qu'il y avait plus de filles dans le mouvement, le porte-parole du mouvement était un garçon. C'est lui qui avait la "grande gueule".

C. Z. : *Pourquoi les filles se sont-elles mobilisées plus massivement ?*

A. L. Q. : J'ai l'impression que maintenant les plus "grandes gueules" sont les filles.

C. Z. : *S'investissent-elles plus dans le travail au lycée que les garçons ?*

A. L. Q. : Elles prennent une part plus importante dans la vie lycéenne, dans tout ce qu'il se passe autour du lycée, que ce soient les études, le conseil d'administration (CA), la gestion des foyers socio-éducatifs...

M : *En Bretagne, y a-t-il eu des violences durant les manifestations ?*

A. L. Q. : Non, c'était une ambiance bon enfant. Les lycéens étaient un peu choqués de voir comment ont tourné les manifestations à Paris : les casseurs, on ne connaît pas trop.

F. S. : À Paris, les lycéens sont rentrés chez eux parce qu'ils ont eu peur... Pour la seconde manifestation, on a décidé de faire un service d'ordre ; autour de chaque manif, on faisait une grande chaîne pour que personne ne puisse

rentrer à l'intérieur, pour rester entre nous. Je ne sais pas d'où viennent ces jeunes. Nous, pour nous faire entendre, on doit faire des manifs, mais, eux, ils ne sont pas lycéens, ils n'ont plus d'école, ils ne sont pas reconnus. C'est peut-être, pour eux, la seule solution...

M : *Qu'est-ce que cela vous a apporté personnellement de faire la grève ? Au bout du compte, est-ce que vous vous y retrouvez ?*

F. S. : Si c'était à refaire, je le referais parce que ça a soudé des liens entre tous les élèves.

A. L. Q. : J'ai l'impression que cela m'a fait mûrir d'un coup, que cela m'a permis de voir ce qui se passait à l'extérieur du lycée, de découvrir les institutions qui l'influencent. Ça resserre tous les liens dans les lycées, et même entre les lycées.

● **Un mouvement nouveau ?**

M : *Ce n'est pas la première fois que les lycéens manifestent ; ce mouvement a-t-il été marqué par des nouveautés ?*

P. R. : Je n'ai pas l'impression qu'il y ait eu beaucoup de nouveauté depuis le début des années quatre-vingt-dix. On a vu émerger ce type de manifestations aux alentours de 1986, après un long silence en termes de manifestations et d'irruptions sur la voie publique depuis les dernières grandes manifestations lycéennes à la fin des années soixante-dix. Désormais, les mobilisations lycéennes et étudiantes sont liées au fait que la massification est visible dans les établissements... Quand les lycées sont prévus pour 1 200 et qu'il y a 1 600 élèves, on peut prendre le problème dans tous les sens, il n'est pas facile d'établir les emplois du temps. Les lycéens ont l'impression qu'ils réinventent le

Il y a une différence de recrutement social des lycéens entre la fin des années soixante et aujourd'hui. Le taux d'accès au baccalauréat à la fin des années soixante était de l'ordre de 30% pour 70% maintenant.

mouvement puisqu'ils n'étaient pas là avant. Les mots d'ordre, les chansons et les ritournelles sont à peu près les mêmes, seul le nom des ministres change !

M : Et par rapport aux années soixante-dix, quelle est la spécificité des derniers mouvements lycéens ?

C. Z. : En 68, les lycéens puisaient dans une historicité : mouvements contre la guerre au Viêt-nam ou en Algérie, ils pouvaient inscrire leur discours dans un discours plus global. L'anti-autoritarisme était très fort, et cela a complètement changé avec la mixité et la plus grande autonomie des enfants. La société a évolué du point de vue des rapports sociaux entre adultes et jeunes. Actuellement, les jeunes ne peuvent guère se projeter dans un avenir révolutionnaire ou utopique. Le discours sur l'égalité des droits est quelque chose d'assez aride, de difficile à tenir.

P. R. : Il y a une différence de recrutement social des lycéens entre la fin des années soixante et aujourd'hui. Le taux d'accès au baccalauréat à la fin des années soixante était de l'ordre de 30% pour 70% maintenant. Les contestataires de l'époque ne se posaient aucun problème d'insertion sociale, ils ne voulaient simplement pas jouer un rôle qu'ils n'avaient pas envie de jouer, celui d'être les "suppôts du colonialisme", ou de collecter la plus-value pour le patronat. La situation aujourd'hui est radicalement changée. Les lycéens peuvent craindre que leurs diplômes ne servent à rien, ou qu'ils servent moins bien qu'ils ne pourraient l'espérer. Ils ne sont même pas dans la société, donc ils lancent des appels au secours :

on est là, on n'a pas de droits... Ils se saisissent de choses visibles et compréhensibles par tous, mais sur fond d'une angoisse extraordinaire : " Qu'est-ce qu'on va devenir ? ". On n'est pas sûr de décrocher un travail malgré les sacrifices consentis à l'école, dans un système où il est impossible de faire ses preuves en tant que personne à l'extérieur du système scolaire. À la fin des années soixante, faire des études n'était pas une condition *sine qua non* pour trouver un travail stable ; c'était dans une certaine mesure prendre des risques par rapport à des copains qui allaient entrer dans la vie active, avoir des salaires, aller au bal le soir, s'acheter un scooter, mener une vie normale d'adulte. Aujourd'hui, même les études ne sont pas une garantie.

M : La valeur accordée aux diplômes et à la formation est de ce point de vue un facteur aggravant en France, comparée par exemple à l'Allemagne où les voies de formation sont beaucoup plus ouvertes.

P. R. : En 68, une partie des lycéens les plus politisés ont entraîné derrière eux leurs camarades, avec l'idée d'une lutte contre la chape de plomb qui s'exprimait sous la forme de moralisme excessif, de statuts hiérarchiques. Cela a occulté les disparités internes à la mobilisation. Aujourd'hui, je ne crois pas qu'on ait une avant-garde politique qui soit capable d'entraîner dans son sillage des gens qui suivraient pour d'autres raisons.

● Un mouvement symptomatique

P. R. : Beaucoup de lycéens ignorent jusqu'à l'existence d'une maison des lycéens, qu'ils peuvent être cosignataires de chèques mis à leur disposition sous forme de fonds sociaux qui leur

permettent de venir en aide à leurs camarades... Les lycéens disent qu'ils manquent d'information, mais quand il s'agit de s'informer sur quelque chose qui les intéresse, sur qui a une voiture pour aller à une fête, les informations circulent parfaitement. J'ai tendance à croire que, quand on n'est pas informé, c'est aussi parce que l'on ne s'informe pas et qu'il y a des formes de désintérêt par rapport aux modalités que les adultes ont mises en œuvre sur le plan juridique. Il y a aussi une espèce d'inadéquation entre ce que les lycéens veulent exprimer et ce que les syndicats lycéens mettent à leur disposition : il y a une convergence momentanée pendant les mobilisations, mais ça retombe tout de suite après, et la principale peur est d'être récupéré. Il y a une espèce de contradiction entre cette volonté de communiquer, de médiatiser, de se faire reconnaître, d'avoir des appuis, et en même temps de ne pas se donner de forme organisée nationale durable ou de ne pas utiliser ce qui existe, même si l'on pense que c'est insuffisant. Voilà ce qui me paraît caractériser ces manifestations, et c'est l'une des raisons fortes pour qu'elles recommencent : les revendications ne sont pas satisfaites, mais pourquoi ? Est-ce qu'elles sont vraiment formulées, est-ce qu'elles correspondent réellement au malaise ?

M : Dans votre livre *La Cité des Lycéens*, op. cit., Patrick Rayou, vous soulignez l'écart entre le travail que l'on demande au lycéen, qui est ressenti comme quelque chose de contraignant, peu inventif, et cette envie de s'engager dans des activités vraiment épanouissantes en dehors de ce travail.

P. R. : Une des raisons du décalage entre le vécu et la manière de le manifester est que les lycéens ont pris l'habitude d'accommoder les choses dans une existence très privée, avec leurs amis proches et dans des cercles plus ou moins concentriques, et qu'il devient du coup difficile de globaliser les questions. Devant un problème personnel, les lycéens ne vont pas s'adresser spontanément au délégué, porter l'affaire sur la place publique ; ils vont préférer le régler de personne à personne. Il y a un mode

de règlement des problèmes personnels qui passe par une personne privilégiée, l'ami s'il peut aider, le prof s'il est proche - y compris dans des cas graves où l'on voit un copain qui se drogue, on dit : " Non, je n'en parle pas à l'équipe de santé, parce que c'est très grave, il peut y avoir les flics qui viennent, ça va se savoir, je préfère régler de proche à proche ". Une construction de ce type à évidemment beaucoup de mal à s'exprimer sur la place publique. Il y a une contradiction entre la volonté d'agir dans l'espace public et ces pratiques ordinaires, qui sont plutôt privatives.

● Citoyenneté lycéenne ?

A. L. Q. : Il y a bien des institutions participatives qui existent, mais personne ne nous en informe.

F. S. : Dans mon lycée, on est parti voir le professeur pour lui demander comment cela se passait au niveau des fonds sociaux et des moyens que l'on réclamait, il disait " c'est en cours " ou ne répondait pas. Il ne répond qu'à ce qu'il veut, il nous bloque.

M : Souvent, le projet d'établissement reste d'ailleurs sur le papier.

P. R. : La question, c'est pourquoi ça reste sur le papier... Ce n'est pas parce que ces dispositifs sont trop réformistes et que les lycéens ont des revendications révolutionnaires. Je n'ai pas l'impression que ce soit du boycott actif.

M : Par exemple, sur le papier, depuis la loi d'orientation de 1989, les délégués assistent à tout le conseil de classe.

F. S. : Chez nous, les grandes décisions se prennent dans le pré-conseil, et le délégué n'a plus vraiment de pouvoir, il sert seulement à nous rapporter ce qui s'est dit.

M : C'est peut-être une illusion de penser le conseil de classe comme un lieu de démocratie. La chose est plus compliquée pour le conseil d'administration, où les délégués pourraient théoriquement être au courant de ce qui se passe au niveau de l'établissement.

A. L. Q. : Certains délégués au CA qui étaient présents à la coordination nous disaient : " En fait on ne comprend rien, parce que c'est un

langage administratif". Il n'y a aucune formation, même pas une feuille avec des traductions, parce que c'est des traductions qu'il faudrait. Ils sont là et quand il faut voter, ils votent sans savoir pourquoi.

M : *Le droit d'expression est-il respecté dans vos établissements ? Par exemple, était-il possible de mettre une affiche à l'intérieur de l'établissement sur le panneau des élèves pour appeler à la grève ?*

F. S. : Les CPE nous ont mis un tableau pour nos affiches, mais l'un d'eux nous disait "allez enlever tout ça, il n'y a pas de grève, il n'y a pas de manif aujourd'hui". Ils ne veulent pas, mais on le fait quand même.

A. L. Q. : Chez nous, le panneau des élèves est caché derrière un poteau dans le hall. Donc, bien que l'on n'ait pas le droit de le faire, on mettait des affiches partout : même arrachées à chaque inter-cours, il en restait au moins une ou deux. On distribuait aussi des tracts à l'entrée du lycée, parce qu'on nous interdisait d'en faire passer dans chaque casier de classe. On ne pouvait pas faire passer l'information dans les lycées. Si on nous reconnaissait des droits concrets dont on puisse se servir, ça nous apprendrait des choses pour plus tard, pour entrer dans la société.

M : "Des droits dont on pourrait se servir." La notion est importante, parce que la citoyenneté ne peut se cantonner au juridique, elle doit être une pratique réelle. Juridiquement, il existe de nombreux dispositifs, mais ils sont le plus souvent soit sous-utilisés, soit utilisés de manière purement formelle. La présence des délégués lycéens au conseil d'administration ou au conseil de classe en est un exemple : elle ne signifie pas grand-chose si tout est décidé à l'avance ou si les textes sont faits de telle sorte que toute participation réelle soit exclue de facto. Une véritable pratique de la citoyenneté reste assez marginale dans les lycées. Or, il y a une demande assez forte à ce propos, même si elle ne se traduit pas toujours explicitement dans les revendications.

P. R. : Dans certains lycées, les délégués se voient proposer une formation sur l'année, dans laquelle on leur apprend à enregistrer les demandes, à s'exprimer dans des formes qui ne soient pas blessantes pour les adultes, sans pour autant caler sur l'essentiel de ce qu'ils ont à dire. Cela ne s'invente pas. C'est tellement facile de rabrouer un jeune en lui disant "tu parles avec insolence" parce qu'il s'exprime comme s'il s'adressait à son copain. Le rapport privé/public est difficile à articuler. Passer de la blague de potache à la scène publique suppose tout un processus que beaucoup d'adultes n'ont pas envie d'accompagner et que les lycéens ne trouvent pas spontanément dans leur culture, dans leurs préoccupations et dans leurs modes de vie ordinaires.

A. L. Q. : C'est pour ça que notre coordination départementale avait proposé un Comité de vie lycéenne (CVL) composé seulement de lycéens. Les lycéens auraient parlé avec leurs mots et, après, on aurait fait une traduction pour présenter les conclusions à l'administration.

M : *Ce que vous dites renforce l'idée que la citoyenneté ne se réduit pas à des droits juridiques, mais qu'elle implique un ensemble de pratiques. La formation de délégués ou de porte-parole est un travail à part entière. Ont-ils d'ailleurs été particulièrement actifs dans le mouvement ?*

A. L. Q. : Pas du tout ! C'est un peu la "belle gueule" de la classe qui se retrouve au conseil de classe, celui qui fait rire les autres, élu en un quart d'heure en fin de cours, on ne sait même pas pourquoi il veut être délégué... Les délégués n'ont aucun poids dans la classe ; ils n'osent rien demander aux profs. Dans ma classe ils n'étaient même pas en grève.

F. S. : Ce ne sont plus les "grandes gueules" qui interviennent. Dans ma classe, les délégués ne parlent pas, alors on prend la parole à leur place.

P. R. : Les délégués lycéens sont souvent décrédibilisés. Les enseignants ont beaucoup de mal à voir en eux autre chose que des élèves, à les considérer comme des personnes morales

représentatives des mandats qu'elles ont reçus ; or, à la limite, le plus mauvais élève sur le plan scolaire peut être le meilleur délégué sur le plan juridique. Mais les délégués ne sont pas non plus très fortement mandatés par leurs pairs. On n'élit pas les délégués pour leur "programme", il n'y a pas un investissement fort qui procéderait d'une analyse, parce qu'on préfère régler les choses par soi-même et parce qu'on n'a pas confiance en eux du fait que les enseignants continuent d'être ceux qui notent. Quand on reste dans des systèmes de parité et de face-à-face enseignants/enseignés, l'institution est un peu "à côté de la plaque". Il faudrait investir d'autres dispositifs pour favoriser des pratiques qui permettraient de se saisir des éléments juridiques.

M : Dans cette perspective, l'absence d'organisation des lycéens pèse énormément. Prenez une entreprise où il n'y a pas de syndicat : les délégués du personnel se retrouvent un peu dans la même situation : être des porte-parole peu soutenus, ayant du mal à maîtriser les enjeux devant lesquels ils sont placés ; être non pas notés, mais payés et employés par l'autorité à laquelle ils sont confrontés, et ce sans le recours matériel, symbolique et politique que représente le fait d'avoir une association derrière soi.

P. R. : Les syndicats lycéens sont trop faibles pour jouer un rôle de mémoire entre ces générations de lycéens qui passent en trois ans mais qui pourraient autrement bénéficier, dès leur arrivée, de ce que les autres ont fait précédemment. On a l'impression que ça se réinvente et que ces irruptions, y compris dans la rue, sont liées au temps de maturation propre de chaque lycéen ou de chaque petit groupe de lycéens. Tant qu'il s'agit de la mémoire des autres, on ne se sent pas impliqué.

C. Z. : Les lycéens ne restent pas longtemps au lycée, et cela induit une contradiction pour la mobilisation : ils ne savent pas très bien s'ils travaillent pour eux ou pour les futurs lycéens qu'ils ne connaîtront pas. Comment constituer une association de type syndical quand le turnover est bien plus important que dans l'entre-

prise ? La mémoire est très difficile à constituer. **M :** C'est une difficulté objective, mais il y a pourtant des syndicats lycéens dans plusieurs pays d'Europe du Nord.

P. R. : 90% des bacheliers généraux deviennent étudiants ; pourtant, en cinq ou six ans, le fait de rester dans des locaux avec des gens avec qui on a partagé la même existence, la même expérience, voire les mêmes manifestations ne débouche pas pour autant sur une affiliation syndicale étudiante. Cela renvoie à une difficulté à percevoir ce qui fait l'unité d'un groupe quand les intérêts ne sont pas les mêmes, en particulier entre les filières sélectives et l'université de masse.

A. L. Q. : Lorsque les lycéens voient la crise actuelle de la politique, ils en ont un profond dégoût, ils considèrent ça comme de la démagogie de tous les côtés, ils ne voient pas l'intérêt d'entrer dans un syndicat et dans ce système.

P. R. : Ils peuvent s'estimer quelque peu victimes d'une tromperie généralisée. On leur parle de l'égalité de dignité des baccalauréats : ils se rendent compte très vite que ce n'est pas la même chose d'un lycée à l'autre, d'une série à l'autre, et cette déconstruction alimente un rejet, un repli sur soi que l'on retrouve aussi à l'égard des partis politiques – parce que, là encore, la vie nationale peut alimenter cette suspicion.

A. L. Q. : Les lycéens aujourd'hui ont peur de la politique : ils ne voient pas ce que prendre une carte à un parti ou suivre un parti va leur apporter. Ils entendent parler de tous les détournements de fonds, de tous les mensonges politiques...

P. R. : Cela va très loin parce qu'ils ont peur, y compris de leurs propres organisations.

M : Quand on voit ce qui arrive à la MNEF, ils ont quelques raisons d'avoir peur...

● Crise scolaire, crise sociale

M : Ce mouvement était-il en continuité avec le mouvement de la Seine-Saint-Denis de l'an dernier ? Sur cette mobilisation, voir les articles dans *Mouvements*, 1, novembre-décembre 1998.

F. S. : L'an dernier, on demandait des moyens, mais c'était surtout un mouvement de profs. Cette année, c'est un mouvement de lycéens, on demande à être reconnus, on demande une citoyenneté, mais sur les questions matérielles, c'est la même chose : moins d'élèves par classe, plus de profs, des surveillants, des infirmiers, des documentalistes...

M : *En Seine-Saint-Denis, il y a à la fois des problèmes sociaux plus importants que dans d'autres endroits et, paradoxalement, moins de moyens humains et matériels pour y faire face. N'y avait-il pas une dimension spécifique du mouvement de l'an dernier lorsqu'il avançait qu'à situation spécifique plus dure, il fallait plus de moyens, et non pas moins ?*

F. S. : On voulait autant de moyens que ceux de Paris. On voulait que tout le monde réussisse effectivement, on ne voulait pas plus que les autres, mais seulement qu'on ait les mêmes chances, l'égalité des chances.

M : *Qu'est-ce que cela implique ?*

F. S. : Avoir la même chance d'accéder aux grandes écoles, avoir un métier... Lorsqu'un élève de Louis le Grand et un élève de Seine-Saint-Denis vont chercher un travail ou un stage, on leur demande d'où ils viennent, et c'est le premier qui est pris, obligatoirement. Quand on dit que l'on vient de Seine-Saint-Denis, Saint-Ouen, il n'y a pas de place, elle est déjà prise... Cette année, on demandait aussi l'égalité, et ceux qui étaient en grève par solidarité disaient que l'on devait avoir les mêmes chances qu'eux pour réussir, que tout le monde devrait pouvoir avoir un travail.

P. R. : Lorsque notre discussion a commencé, les premières choses mises en avant étaient des revendications à caractère matériel, comme plus de locaux, et les secondes des revendications à caractère juridique ou politique, comme davantage de droits. Je me demande si les unes et les autres ne sont pas à leur manière la traduction d'un malaise plus profond. Sur les droits, c'est d'ailleurs surprenant parce qu'en 1991, Jospin a donné aux lycéens des droits qu'ils ne deman-

daient pas. Il y a une espèce de sollicitude adulte pour dire : " Voyez, ils demandent des droits. ", mais ça ne se traduit pas sur le terrain dans un investissement de la part des lycéens. On a affaire à des "traducteurs", à des choses dont on se sert parce qu'elles sont visibles ou dans l'air du temps, mais, fondamentalement, le malaise lycéen est un peu autre. Ces questions d'égalité dont vous parlez, si on voulait les tirer par un bout, on mettrait en branle la totalité de l'édifice. Il y a vraiment plusieurs manières d'être lycéen ou étudiant. Les classes préparatoires continuent d'être dans notre système éducatif quelque chose qui, par delà l'excellence de la formation qui y est dispensée, organise une sélection sociale au couteau. Quelqu'un qui vient de Seine-Saint-Denis n'a pratiquement aucune chance de rentrer un jour dans l'une des classes préparatoires prestigieuses.

A. L. Q. : Les lycéens font grève parce qu'ils veulent un changement de fond de l'éducation.

P. R. : Ce qui m'a frappé dans vos discours, c'est que la première d'entre vous a dit : " Ce qu'on voudrait c'est avoir envie d'aller au lycée ", et la deuxième " On va au lycée sans plaisir ". Je crois que c'est vraiment le problème de fond.

A. L. Q. : Ce que l'on veut, c'est que les lycéens aient envie d'aller au lycée, de faire des choses intéressantes. Avoir une place dans le lycée, ça peut ouvrir des portes pour avoir une place dans la société plus tard. ●

Quelques dimensions sociales du passage à l'euro

ISABELLE GUÉRIN
ET JEAN-MICHEL
SERVET ¹

Le 1^{er} janvier 1999, une étape aussi tangible que symbolique aura été franchie dans l'intégration socio-économique de l'Europe avec l'introduction de l'euro comme monnaie unique. Or, le discours véhiculé jusqu'ici pour informer les populations reste limité à un niveau technique ; les citoyens sont ainsi réduits à l'état de consommateurs-usagers utilisateurs de moyens de paiement. Mais la monnaie est aussi, et peut-être avant tout, rapport social. Nombre de sondages réalisés dans l'ensemble de l'Union européenne mettent en évidence une forte corrélation entre le niveau de capital socio-économique et le taux d'adhésion à l'euro. Ceux qui lui sont les plus favorables sont ceux qui ont des représentations économiques conformes au message actuel dominant, qui présente l'euro de manière fonctionnelle. Pour les personnes qui sont en situation économique précaire, il devient un facteur d'incertitude et un catalyseur de malaises multiples.

L'erreur la plus courante, lorsque l'on traite des relations financières et des pratiques monétaires, est de réduire la monnaie à sa capacité instrumentale pour payer, compter ou conserver des valeurs économiques. Alors que la représentation économique fait de la monnaie un instrument de transactions " économiques ", elle est par ailleurs l'objet qui recèle le plus de dimensions cruciales pour la société dans son ensemble. Une monnaie produit et exprime les valeurs globales d'une société. L'euro ne saurait s'émanciper de ce qui a constitué et constitue la loi sociale de toutes les monnaies, et les réactions au passage à l'euro sont donc beaucoup plus complexes

que des réponses pratiques à une substitution d'instrument économique.

La monnaie est un rapport social, et le fait de déclarer légale une monnaie ne peut suffire pour que cette monnaie soit acceptée par l'ensemble de la population. Il faut pour cela qu'elle soit considérée comme légitime et qu'il y ait une certaine relation de *confiance*. Dans un contexte souvent dénoncé comme celui de "la tyrannie des marchés financiers" sur l'économie et le social et d'une identification négative de la finance, la place chronologiquement première de l'euro dans le système monétaire international et comme monnaie scripturale (donc monnaie des banques) a pu lui donner l'image d'une " monnaie de riches ".

L'observation microsociale des comportements, des pratiques et des représentations face au passage à l'euro met en évidence les dimen-

1. ISABELLE GUÉRIN et JEAN-MICHEL SERVET sont économistes, centre Walras.